

les problèmes de l'industrie laitière et leurs conséquences sur les producteurs et les consommateurs.

Elle a déclaré qu'il existe actuellement de sérieuses raisons de s'inquiéter au sujet des revenus d'un très grand nombre de producteurs de ce secteur, des perspectives actuelles pour cette industrie, et de son aptitude à fournir aux consommateurs canadiens un approvisionnement adéquat en produits laitiers à des prix raisonnables.

Aux fins de son étude des problèmes de l'industrie laitière, la Commission a utilisé un rapport préparé à sa demande par le professeur MacFarlane. Selon ce rapport, l'industrie laitière doit faire face aux problèmes suivants:

- a) faibles revenus des producteurs et production à la baisse malgré l'octroi de subventions;
- b) pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et difficultés des producteurs à concurrencer l'offre d'emplois non agricoles;
- c) niveau actuellement élevé du coût des grains de provende.

Voilà, monsieur le président, les problèmes des producteurs laitiers. Il n'est pas étonnant alors que notre pays soit déficitaire de 7 à 8 p. 100 dans la production laitière, et qu'il ait été obligé de recourir à l'importation pour satisfaire aux besoins des consommateurs canadiens, qui sont de l'ordre de 50 à 60 millions de livres de beurre, au cours de la période s'étendant du mois de janvier à celui d'avril 1974, ce qui a contribué, à mon sens, à l'augmentation du nombre des chômeurs.

Si cela continue au même rythme, nous importerons davantage au cours des prochaines années. Mais de quels pays importerons-nous, puisque dans d'autres pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les producteurs de lait vivent le même problème? Pourtant, nous avons de grandes possibilités dans le domaine de la production laitière au Canada, notamment au Québec et en Ontario.

Dernièrement, un producteur de lait de Bellechasse a remporté le championnat comme propriétaire de la vache de race Holstein qui a fourni la plus grosse production de lait dans la province de Québec l'an dernier, soit 17,438 livres de lait à teneur de 5.92 p. 100 de gras. Le propriétaire de cette vache est M. Alfred Boulet de la paroisse de Saint-François, dans Bellechasse, au Québec.

Je désire donc, monsieur le président, offrir mes plus sincères félicitations à ce jeune agriculteur et producteur de lait qui fait honneur non seulement aux producteurs de lait du Québec, mais aussi du Canada. C'est un honneur pour le député de Bellechasse d'en faire mention à la Chambre.

En terminant, monsieur le président, je voudrais dire que nous, du Parti Crédit Social du Canada, avons une proposition très sage à faire à la Chambre des communes et au ministre de l'Agriculture pour donner justice aux producteurs et aux consommateurs de produits laitiers. Il s'agit en effet qu'un escompte sur les produits laitiers soit décrété par le gouvernement du Canada, et que cet escompte, dont bénéficiera le consommateur canadien, soit compensé aux producteurs au moyen de crédits nouveaux créés à cette fin par la Banque du Canada, qui est, en somme, la propriété des producteurs et des consommateurs canadiens, et que ces crédits nouveaux soient créés en tenant compte des besoins de la consommation et de la capacité de production de cette industrie. Le producteur sera alors bien payé, et le consommateur ne sera pas exploité.

Voilà, monsieur le président, une proposition bien concrète qui tient compte des besoins des consommateurs et des droits des producteurs. Il s'agit ni d'inflation, ni de déflation, mais d'équilibre scientifique. Voilà, monsieur le

Ajournement

président, la solution proposée par le parti du Crédit social du Canada.

Actuellement, notre production laitière est déficitaire de 7 à 8 p. 100 parce que nous agissons à l'aveuglette. Nous avons importé au cours des derniers mois de 50 à 60 millions de livres de beurre, alors que notre capacité de production est suffisante pour satisfaire à nos besoins.

Qu'attendons-nous alors pour agir? Le mois d'avril achève, et celui de mai approche. Quelle sera alors la réponse pour juin 1974 et les mois à venir? Voilà la question que posent producteurs et consommateurs au gouvernement. Quelle sera la réponse dans le système financier actuel? Mais pour le Parti Crédit Social du Canada, la véritable réponse, selon le gros bon sens, est en harmonie avec les possibilités matérielles du siècle.

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, je ne veux pas à ce moment-ci discuter la validité du montant de \$10.15 mentionné dans la question du député, car je crois que sa demande est destinée à savoir si les revenus des producteurs de lait seront suffisants pour encourager une production soutenue, et même accrue.

J'aimerais insister sur le fait que le prix de \$8.50 les 100 livres est un objectif inférieur au prix que quelques producteurs vont recevoir. Plusieurs changements importants ont été apportés à la nouvelle politique laitière, lesquels auront un effet bénéfique sur la production.

Par exemple, les producteurs reçoivent la subvention entière de \$2.30 les 100 livres, à l'égard de toute la production à l'intérieur du contingent de mise en marché, et non pas simplement à l'égard du contingent «subventionnable». Le contingent «subventionnable» par producteur a été augmenté à 900,000 livres de lait, et le contingent «subventionnable» additionnel est disponible dans les cas où deux producteurs ou plus sont associés et travaillent à plein temps sur une ferme d'exploitation laitière. Ceci s'ajoute aux augmentations du prix de soutien de 6c. et de 12c. la livre pour le beurre et la poudre de lait écrémé respectivement.

Le ministre est bien conscient du besoin d'initiatives supplémentaires pour redonner confiance à l'industrie. Le but est d'instaurer un programme qui assurera au producteur un meilleur équilibre entre ses coûts et ses revenus, et par le fait même, rendre la profession attrayante pour les jeunes. A cette fin, la Commission canadienne du lait a reçu le mandat de consulter les producteurs et autres groupes intéressés, pour formuler à l'intention du gouvernement des propositions susceptibles d'atteindre ces buts, et le travail dans ce sens est déjà commencé.

[Traduction]

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE—DEMANDE DE CRÉATION D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE RAPPORT ENTRE LA MONTÉE DES DÉPENSES ET LA POUSSÉE INFLATIONNISTE

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Le 14 mars dernier, monsieur l'Orateur, j'ai demandé au président du Conseil du Trésor (M. Drury) de songer à charger une commission royale d'enquêter sur les dépenses de plus en plus élevées de l'administration fédérale et sur les répercussions de ces dépenses sur la poussée inflationniste. Celui-ci a répondu qu'il allait étudier ma demande. J'entends lui fournir ce soir des raisons pour l'encourager à donner suite à ma demande.

Le moment est venu de remettre en question l'empire tentaculaire que constituent les ministères et les agences